

Zoom sur Matignon



Aquarelle de Monsieur Maurice ANDRE,
offerte à la Mairie de Matignon.



Une enveloppe personnalisée de Matignon



À l'initiative de Bernard Glédel, directeur d'établissement à Matignon, et en partenariat avec notre commune, La Poste vient d'éditer 1 500 enveloppes personnalisées à partir d'une aquarelle de Maurice André, artiste peintre matignonnaise reconnu.

Pour mener à bien cette opération, Maurice André, dont nous pouvons apprécier chaque été l'exposition, a d'abord réalisé quatre aquarelles sur le thème « le marché de Matignon ».

Le choix de l'oeuvre a été une affaire conjointe de la Mairie et de la Poste.

Ainsi, cette enveloppe permettra de faire voyager, dans la France entière, une image valorisante de notre commune.

Pour Maurice, cette sollicitation a été l'opportunité de réitérer une opération déjà initiée par la Poste et la Mairie en 1998, à laquelle il a de nouveau adhéré avec enthousiasme. Nous l'en remercions chaleureusement.

L'aquarelle, éditée en première page de couverture de notre bulletin, a été gracieusement offerte à la Mairie par Monsieur Maurice André et encadrée par Madame Josette Lacroix de Saint-Cast-Le-Guildo.

Vous pourrez admirer ces deux tableaux au sein même de la mairie.



Chers Matignonnaises et Matignonnaï,



Il y a un an, vous avez accordé votre confiance à l'équipe municipale que j'ai le privilège et le plaisir d'animer aujourd'hui.

Une démarche de fonctionnement et des engagements vous avaient été présentés à l'aube de notre prise de fonctions. Depuis, nous tâchons au quotidien de respecter ces paramètres et de les mettre en œuvre, dans l'intérêt général, en respectant un cadre budgétaire contraint et rigoureux.

Chaque jour, nous avons la préoccupation et la responsabilité de maîtriser notre budget communal afin de faciliter et d'optimiser le provisionnement indispensable au financement de nos projets d'investissements futurs.

Lors de la réunion de conseil municipal du 11 mars, les élus ont approuvé à l'unanimité les Comptes Administratifs et les Comptes de Gestion de l'année dernière. Les excédents de résultats démontrent une nouvelle fois la pertinence et la rigueur des dépenses de fonctionnement engagées par le Conseil Municipal et le personnel communal en 2014.

Nous terminons actuellement les travaux préparatoires à l'élaboration du budget 2015, en privilégiant une réflexion constructive nécessaire à la mise en place d'une programmation cohérente des futurs investissements de la commune. Les propositions concernant ce budget seront soumises au vote à l'occasion du prochain conseil municipal du 2 avril. Enfin, pour clore ce sujet, je vous annonce d'ores et déjà que nous aurons l'occasion de vous présenter le Compte Administratif 2014 et le Budget Primitif pour l'année en cours dans le prochain bulletin municipal.

Par ailleurs, dans cette édition des mois d'avril et de mai, je vous laisse apprécier quelques pages de nostalgie et de témoignage de gestes de solidarité auxquels nous sommes sensibles.

Les premières rappellent que la dynamique et le bon état d'esprit actuels de nos associations ne sont pas si récents que cela ! On s'en doutait bien évidemment, mais les anecdotes que vous allez découvrir autour de certaines histoires footballistiques ne vont que nous le confirmer. Pour celles et ceux d'entre vous qui souhaiteraient également nous faire partager les souvenirs d'autres associations communales, pourquoi ne pas vous lancer ?

Autre témoignage touchant, celui de Pascale Rittaud racontant son aventure vécue auprès des habitants d'un village du Sénégal. Outre le défi personnel et sportif dont elle relate les contours, Pascale nous sensibilise aux moyens limités et aux conditions précaires auxquels les enfants sont confrontés au cours de leur scolarité. C'est indirectement une opportunité pour moi de réaffirmer farouchement la chance que nos petits français ont de pouvoir aller à l'école, de bénéficier d'un enseignement de qualité au sein d'établissements finalement plutôt bien adaptés et structurés ! Sans tomber dans les travers de la béatitude et de la morale, il ne me semble pas vain de rappeler quelquefois à nos enfants les valeurs fondamentales et que, finalement, ils ne sont pas les plus malheureux !

Enfin, je vous souhaite à toutes et à tous de profiter joyeusement et pleinement des jours ensoleillés qui se profilent à l'horizon, puisque c'est le printemps !

Bonne lecture.

Très cordialement.

Jean-René CARFANTAN

Synthèses du conseil municipal - L'intégralité des comptes-rendus est consultable en Mairie.

SEANCE DU JEUDI 8 JANVIER 2015

Etaient présents : Monsieur Jean-René CARFANTAN, maire, mesdames Marie-Madeleine BESNARD, Véronique GUYOMARD, adjointes, mesdames Hélène BILLY-LE GUYADER, Irène FROHARD, Josette GOSSELIN, Karine GROUZEL, Marie-Odile PANSART, Delphine ROBINAUT, conseillères, messieurs Alain BALAN, Gilles CARFANTAN, Frédéric CORVEST, Jean-Paul GUEHENNEUC, Gervais LBOUC, Jean-Charles LE BRETON, Florent ROLLET, Michel TROTEL conseillers.

Etait représenté : monsieur Jean-Yves KERPHRIQUE par madame Marie-Madeleine BESNARD.

Etaign absente excusée : madame Nathalie COMMAGNAC

QUESTIONS PRINCIPALES

MARCHE PUBLIC DE TRAVAUX D'AMENAGEMENT DE SURFACE DE LA RUE DU DOCTEUR CALMETTE / CHOIX DE L'ENTREPRISE RETENUE.

Par délibération n°2014/131 du 30 octobre 2014, le Conseil Municipal avait approuvé le dossier de consultation des entreprises pour les travaux d'aménagement de la rue du docteur Calmette (aménagement de surface et réseau eau pluviale) et le choix de la procédure adaptée.

Après étude des différentes offres et délibération, la

commission d'appel d'offres a émis un avis favorable à l'unanimité pour retenir l'entreprise COLAS COTE D'EMERAUDE, en raison de ses références, de sa méthode de travail et du montant de sa rémunération. Monsieur le Maire propose alors à l'assemblée d'approuver la décision de la commission d'appel d'offres quant au choix de l'entreprise retenue pour un montant de 103.496,01 € HT ou 124.195,21 € TTC. Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, APPROUVE.

SEANCE DU JEUDI 29 JANVIER 2015

Etaient présents : Monsieur Jean-René CARFANTAN, Maire, mesdames Marie-Madeleine BESNARD, Véronique GUYOMARD, adjointes, mesdames Hélène BILLY-LE GUYADER, Nathalie COMMAGNAC, Irène FROHARD, Josette GOSSELIN, Karine GROUZEL, Marie-Odile PANSART, Delphine ROBINAUT, conseillères, messieurs Alain BALAN, Gilles CARFANTAN, Frédéric CORVEST, Jean-Paul GUEHENNEUC, Gervais LBOUC, Jean-Charles LE BRETON, Florent ROLLET, Michel TROTEL conseillers.

Etait représenté : monsieur Jean-Yves KERPHRIQUE par madame Marie-Madeleine BESNARD.

QUESTIONS PRINCIPALES

I. MAITRISE D'ŒUVRE POUR LA RESTRUCTURATION DE LA FILIERE BOUES DE LA STATION D'EPURATION / AVENANT N°1 AU MARCHÉ PUBLIC.

Par délibération n°2013/170 du 19 décembre 2013 la société NTE a été retenue comme maître d'œuvre pour la restructuration de la filière « boues », la mise en place d'une unité de déphosphatation, l'équipement des déversoirs d'orage et en tranche conditionnelle le dimensionnement et la construction d'un bassin d'orage, afin de répondre aux exigences réglementaires.

Lors de la signature du marché de maîtrise d'œuvre un montant estimatif des travaux avait été calculé toutes tranches confondues. Après études d'avant-projet par le maître d'œuvre, le coût prévisionnel des travaux nécessaires a augmenté. Monsieur le Maire propose d'approuver l'avenant n°1 au marché public. Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, APPROUVE.

II. SYNDICAT DEPARTEMENTAL D'ENERGIE DES COTES D'ARMOR / PROPOSITION D'ADHESION AU GROUPEMENT D'ACHAT D'ENERGIE.

Monsieur le Maire précise qu'actuellement la commune ne détient aucun contrat supérieur à 36 KVA en l'état actuel des connaissances. L'obligation de procéder à une mise en concurrence, dans les règles

de la commande publique, de leurs contrats de fourniture d'électricité à compter du 1er janvier 2016 pour les contrats supérieurs à 36 KVA (tarif vert et jaune) ne s'impose donc pas à la commune de Matignon.

III. CREATION D'UNE REGIE DE RECETTES POUR LA VENTE DU BOIS ISSU DE L'ABATTAGE ET DE L'ELAGAGE DES ARBRES COMMUNAUX.

Considérant la nécessité de créer une régie de recettes afin de vendre le bois issu de l'abattage et de l'élagage des arbres situés sur les terrains communaux, le Conseil Municipal à l'unanimité, DECIDE d'instituer une régie de recettes.

QUESTIONS DIVERSES

TARIFS DE VENTE DU BOIS ISSU DE L'ABATTAGE ET DE L'ELAGAGE DES ARBRES COMMUNAUX POUR 2015.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, FIXE les tarifs suivants applicables en 2015 :
Prix d'un stère de bois à fendre de moindre qualité : 20,00€
Prix d'un stère de bois à fendre de bonne qualité : 30,00€
Prix d'un stère de bois fendu de moindre qualité : 30,00€
Prix d'un stère de bois fendu de bonne qualité : 50,00€

MARCHE PUBLIC DE TRAVAUX POUR LA RESTRUCTURATION DE LA FILIERE BOUES DE LA STATION D'EPURATION / ACCEPTATION DE SOUS-TRAITANTS AU LOT N°1 DU MARCHÉ PUBLIC.

Par délibération n°2014/164 du 27 novembre 2014 l'entreprise MSE-CEO a été retenue pour le lot n°1 travaux d'aménagement de la station d'épuration pour le marché public de travaux.

Elle souhaite sous-traiter les travaux de restructuration de la filière boues à l'entreprise SYSTEME WOLF, Agence Régionale, rue de Penthièvre à PLANCOET et l'entreprise SRTP de Lamballe.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, ACCEPTE.

MARCHE PUBLIC DE TRAVAUX POUR L'AMENAGEMENT DE SURFACE DE LA RUE DU DOCTEUR CALMETTE / ACCEPTATION D'UN SOUS-TRAITANT AU MARCHÉ PUBLIC.

Par délibération n°2015/001 du 8 janvier 2015 l'entreprise COLAS COTE D'EMERAUDE a été retenue pour les travaux d'aménagement de la rue du docteur Calmette (aménagement de surface et réseau eau pluviale). Elle souhaite sous-traiter les travaux de réseau d'eau pluviale de la rue du Docteur Calmette à l'entreprise Ouest Travaux Publics, Parc d'activités Les Vignes Chasles à ROZ LANDRIEUX (35).

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, ACCEPTE.

AUTORISATION D'ESTER EN JUSTICE / AFFAIRES Sté SPPEF c/ COMMUNE DE MATIGNON : DELEGATION D'ATTRIBUTION DU CONSEIL MUNICIPAL A MONSIEUR LE MAIRE

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité, DELEGUE l'attribution de défendre la commune contre l'action intentée en justice contre elle par la Société pour la protection des paysages et de l'esthétique de la France (SPPEF), à charge pour lui d'en rendre compte au Conseil Municipal conformément aux dispositions de l'article L2122-23 du même code.

RENONCIATION A EXERCER LE DROIT COMMUNAL DE PREEMPTION URBAIN.

Etude notariale LUSTEAU/SANSON-LUSTEAU/TEXIER à Matignon en vue de la vente, par monsieur Jacques PETRA domicilié 4 rue de Montbran à MATIGNON d'un terrain d'une superficie totale de 283 m², situé « 4 rue de Montbran ».

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, RENONCE à exercer son droit de préemption urbain sur la vente susvisée.

Urbanisme

BESNARD Claude	Les Villes Samson	Agrandissement de 2 portes-fenêtres	12/01/2015
BERTIN Christian	Les Villes Audrain	Extension habitation	19/01/2015
LUCAS Mickaël	Les Grandes Pâtures	Clôture	23/01/2015
LANGUILLE Dimitri	2 PA du Chemin Vert	Ouverture d'une fenêtre	03/02/2015
HENRY Daniel	18 Rue des Combattants d'Algérie	Clôture	10/02/2015
SALMON Michel	5 Rue du Pont Brûlé	Bardage pignons + façade arrière	10/02/2015
COMMUNE DE MATIGNON	Rue des Guerches	Aménagement de la station d'épuration	13/02/2015
LOUIS Mikael	4 Rue de Montbran	Maison individuelle	16/02/2015
DEGOULANGE Cédric	3 Rue des Bourdiaux	Pose de 3 vélux	10/03/2015

La Communauté de Communes du Pays de Matignon

SUBVENTIONS AUX ENTREPRISES

La Communauté de Communes du Pays de Matignon a défini une politique d'aides aux entreprises qui s'installent sur son territoire. Si vous avez un projet de création, de développement ou de reprise d'activité sur le territoire, n'hésitez pas à vous adresser aux services de la Communauté de Communes pour vérifier votre éligibilité et établir un dossier. Nous tenterons de trouver des solutions à vos attentes et de vous guider vers les bons interlocuteurs.

Plus de renseignements : [www.ccpaysdematignon.fr/rubrique Economie](http://www.ccpaysdematignon.fr/rubrique/Economie)

Contact : Communauté de Communes - Service animation économique - au 02 96 41 24 92 / g.szypula@ccpaysdematignon.fr

AIDE À LA PREMIÈRE INSTALLATION DES AGRICULTEURS SUR LE TERRITOIRE DU PAYS DE MATIGNON

La Communauté de Communes du Pays de Matignon a mis en place une politique d'aide à la première installation agricole. Pour connaître les critères d'éligibilités, les modalités, rendez-vous sur [www.ccpaysdematignon.fr/rubrique Economie](http://www.ccpaysdematignon.fr/rubrique/Economie) pour découvrir et télécharger le dossier de demande d'aide.

- Service Animation Economique - 02 96 41 24 92 ou g.szypula@ccpaysdematignon.fr

TRAVAUX D'AMÉLIORATION DE L'HABITAT SUBVENTIONNÉS

La Communauté de Communes du Pays de Matignon a mis en place le nouveau programme 2014-2017 d'Amélioration de l'habitat.

Ce programme s'adresse aux propriétaires occupants qui réalisent des travaux d'économies d'énergies ou d'adaptation de leur logement au handicap et/ou au vieillissement. Il permet à ces propriétaires de bénéficier de financements très intéressants (subventions, prêts...). Les propriétaires bailleurs peuvent également prétendre aux subventions en cas de travaux.

Pour savoir si vous êtes éligible, contactez l'opérateur retenu par la Communauté de Communes pour animer le programme d'amélioration de l'habitat, le PACT H&D 22 : 02 96 62 22 00 ou présentez-vous lors des permanences tous les 3^e mardis du mois de 10h à 12h à la Communauté de Communes du Pays de Matignon.

HORAIRES DE LA DECHETERIE

La déchèterie est ouverte :

- Entre le 1^{er} avril et le 30 septembre :

le lundi de 13h30 à 18h00 et du mardi au samedi de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 18h00.

- En juillet et août :

du lundi au samedi de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 18h00.

Communauté de Communes du Pays de Matignon

Rue du Chemin Vert

22550 MATIGNON

contact@ccpaysdematignon.fr

Tél. 02 96 41 15 11

L'Union Sportive Matignonnaise

L'U.S.M. fut créée en 1935, sous le mandat de monsieur Beas, maire, pour les activités suivantes : Gymnastique, Tir, Football, Athlétisme, Basket-ball, Préparation militaire et sports divers. Les couleurs déclarées furent rouge et parements or.

Le premier Président fut Gabriel Ménard, médecin; les vice-présidents, docteur Bedfert et Yves Salmon, boulanger; le trésorier, Joseph Hourdin ; le secrétaire, Pierre Duval. Parmi les membres, il y avait Marcel Hourdin, boucher et Isodore Guivarc'h, père de Jean qui fut ensuite président dans les années 50-60.



Debout de gauche à droite : Louis Simon , Léon Darcel, Jean Guivarch, Le Bozec, Léon Carfantan, Francis Bedfert, Henri Duval et Mario (le soigneur)
Accroupis : Pierrot Hamon, Dédé Piedvache, Le Polles, Dédé Bedfert et X

L'équipe de Football évoluait alors sur un terrain du côté du Pré Chauvin. Nous allons vous raconter quelques anecdotes sur l'USM Football dans les années 50 et 60.

Monsieur et Madame Quintin avaient repris l'Hôtel de la Poste en 1952. Derrière son bar, Jean Quintin se vantait d'avoir été joueur professionnel et grand buteur à Valenciennes. Une bonne aubaine pour les dirigeants de Matignon dont l'attaque souffrait sans doute de carence

offensive. Ils s'empressèrent de lui faire signer une licence pour le titulariser dès le dimanche suivant, tout en mettant sur la touche le titulaire habituel du poste. Ils déchantèrent vite car l'ami Jean Quintin n'avait manifestement jamais tapé dans un ballon. Il ne savait même pas qu'au début du match l'engagement se faisait en avant de la ligne médiane.



Equipe de 1952 :
3^e debout Jean Oréac ;
Accroupis : Pierrot Hamon, Roger Durand, Dédé Bedfert, Léon Carfantan et Jean Trotel



Dédé Piedvache, Jean Guivarch, Le Polles, X, Emile Ferté, Dédé Bedfert, X, X,X, Jean Alexis

P'tit Louis (Couëdic) a été durant de longues années un fidèle bénévole mais un peu chauvin. Quand il officiait en tant que juge de touche, les supporters adverses n'avaient pas intérêt de la ramener...

François Rebillard, qui fut goal de 1953 à 1959 raconte qu'un jour à Landéhen, en l'absence d'arbitre officiel, P'tit Louis fut amené à diriger les débats. L'USM qui menait 4-0 à la mi-temps semblait s'acheminer vers une tranquille victoire lorsque les locaux revinrent à 4 à 3 alors qu'il restait 10 bonnes minutes à jouer. P'tit Louis considéra qu'il valait mieux siffler la fin du match malgré les protestations adverses. Inutile de dire qu'il était fort entouré au retour aux vestiaires mais le résultat fut validé.

Avec François, Jean Halna semble le seul joueur habitant encore à Matignon. Il se souvient avoir côtoyé entre 1957 et 1960, les figures du football local que furent Jean-Claude Carémel, Henri Duval, Emile Ferté, Jean Perrot dans les buts et Jean Trotel.



*X, Jean-Claude Ruellan, Jacques Cathou, Jean Guivarch, Le Polles et JF Thersiquel
Jean-Yves Guihenneuc, X, X, Yves Penhard, XX*

En 1969, l'USM, alors en promotion d'honneur, avait été versée avec Erquy dans un groupe d'Ille et Vilaine, dont

3 équipes de Rennes, Mélesse et Dingé. C'est là que s'illustra par de nombreux arrêts Jean-Yves Assicot, pour sa seule titularisation en équipe première. Cette même année, un jour, sur le terrain de l'Etoile Dinardaise, Matignon obtint un coup franc direct. Alvaro Bianchi, qui était particulièrement adroit, le logea dans la lucarne droite mais avant le coup de sifflet de l'arbitre qui le donna à retirer. "Monsieur l'arbitre, je vais vous le mettre maintenant dans la lucarne gauche" lui dit Alvaro, ce fut aussitôt fait. Deux ans plus tard, à Quintin, toujours en Promotion d'Honneur, Alvaro qui avait beaucoup de fantaisie mais aussi du caractère, refusa de jouer, un dirigeant lui ayant fait remarquer qu'il ne s'entraînait pas souvent. Ce fut Henri Duval qui avait largement dépassé la quarantaine qui le remplaça.

Alvaro, qui se tua accidentellement à la Pentecôte 1973, restera dans la mémoire de sa génération.



Mars 1968, match face à Plédran (victoire 2 à 1) qui se disputa devant 800 spectateurs et qui décida de la montée en Promotion d'Honneur.

*Debout, de gauche à droite : J Cathou, A. Hamonet, J.F. Hamon, M. Groseil, P. Joly, M. Trotel, P. Rossignol, R. Leux, J-F. Thersiquel, J. Guivarc'h
Accroupis, de gauche à droite : J. Lemaître, H. Bianchi, J-J. Bré, J. Guyomard, A. Bianchi.*

Remerciement à Mesdames Guivarch et Carfantan pour les photos.



Amicale Laïque de Saint-Brieuc

Comme chaque année, l'Amicale Laïque de Saint-Brieuc organise trois séjours d'été pour les 11-17 ans en juillet et août.

Ce centre de vacances se déroule dans les Alpes et est composé de différentes activités de découverte de la montagne.

Pour tout renseignement et inscription:

<http://www.amicale-laique-sb.fr/centre-de-vacances-2015/>

Compagnons du Devoir

Les Compagnons du Devoir Bretagne proposent des formations en alternance entreprise adaptées à tout public, ainsi que des stages de perfectionnement dans 28 métiers.

Les Compagnons du Devoir

2 rue Jules Verne 35000 Rennes

Mob. 06.17.24.55.27 - Tel. 02.99.65.14.00

Fax 02.99.65.57.29



Dispositif Pass'Engagement du Conseil général

Le Pass'Engagement est un dispositif incitant à une citoyenneté active et responsable qui vise à redynamiser l'engagement citoyen des jeunes.

Il est ainsi demandé au jeune de s'engager entre 2 et 3 h par semaine, de septembre 2015 à juin 2016, au sein d'une association costarmoricaine sur une action se situant impérativement autour de la notion de service rendu à la personne. En contrepartie, le Département s'engage à soutenir le jeune dans le financement de son projet personnel et/ou professionnel en lui octroyant une bourse pouvant aller jusqu'à 2 000 euros.

Le dossier est à télécharger sur cotesdarmor.fr, rubrique citoyenneté / la jeunesse ou à retirer à la Maison du Département de Dinan auprès d'Isabelle VUYLSTEKER (02 96 80 00 93) ou Jean-Michel LE LAN (06 89 09 51 51) .

Une fois le dossier dûment renseigné, accompagné des pièces demandées, le jeune doit l'adresser au Conseiller Technique Sport et Jeunesse de son territoire. Un entretien obligatoire avec le jeune permettra ensuite de cerner ses motivations, son engagement et d'échanger sur son projet.

Festival des métiers du tourisme

Venez découvrir les métiers du tourisme lors de la 1^{re} édition du "Festival des métiers du tourisme" à Pléneuf-Val-André, organisé par la Cité des Métiers des Côtes d'Armor, la Ville de Pléneuf-Val-André et le Syndicat de Gestion du Pôle Universitaire de Saint-Brieuc.

Du 8 au 12 avril, chaque jour, des animations seront proposées à destination de tout public pour rencontrer des professionnels et des centres de formations, pour rencontrer des acteurs du secteur, assister à des démonstrations, débattre et découvrir les innovations touristiques...

Mercredi 8 avril : Conférences et salon "Les métiers du Tourisme : votre destination professionnelle !" à destination des étudiants, de-

mandeurs d'emplois et salariés intéressés par le secteur (de 13h30 à 17h)

Judi 9 avril : Rallye des métiers du Tourisme : Jeu de piste à destination des groupes scolaires, sur inscription

Vendredi 10 avril : Ateliers de l'innovation touristique : Colloque à destination des professionnels du tourisme, collectivités locales et élus

Samedi 11 et dimanche 12 avril : Animations festives sur la digue du Val André pour découvrir ces métiers dans une ambiance conviviale

Infos et inscriptions auprès de la Cité des Métiers au 02 96 76 51 51 ou sur www.citedesmetiers22.fr

La Sénégalazelle, une aventure vécue par une Matignonnaise



La Sénégalazelle est une épreuve de course à pied, exclusivement féminine, par étapes, au cours de laquelle une action de solidarité scolaire est organisée. L'arrivée

de chaque étape a lieu dans une école. Chaque participante s'engage à amener du matériel scolaire qu'elle distribue elle-même aux enfants.

C'est à Simal, petit village situé à 150 km au sud de Dakar au Sénégal, que Pascale Rittaud, Matignonnaise, est allée

vivre cette aventure avec ses 46 kg de fournitures récoltées auprès de généreux donateurs.

Un défi personnel, sportif et humanitaire qu'elle s'est lancée pour fêter ses 50 années ! "Défi largement relevé" nous dit-elle.

"J'ai vécu une aventure bien au-delà de ce que j'avais imaginé et espéré. Des rencontres avec les locaux, les enfants, les autres gazelles inoubliables. Des paysages grandioses. Une culture tellement différente de la nôtre mais qui mérite vraiment d'être connue. Une grande leçon de vie..."

Malheureusement, il est très difficile, au retour, de partager toutes ces émotions qui nous ont assaillies tout au long de la semaine. Alors, il y a les photos pour partager au mieux ces précieux moments..."



Nous sommes arrivés à Simal, avec le taxi brousse, à 6 heures du matin. Au réveil, après quelques heures de sommeil, les enfants du village nous attendaient...



L'arrivée des gazelles dans les écoles était fêtée par tout le village. Un accueil en danses, chansons. Les enfants étaient vêtus de leurs plus beaux habits...



La 1^{ère} classe que j'ai visitée était une classe de taille classique composée d'un instituteur, d'une femme pour lui venir en aide et de... 82 élèves répartis en trois sections. Certaines leçons étaient dispensées sous l'arbre de la place du village, pour permettre une meilleure concentration aux enfants.

"Aider nos enfants, c'est aider nos aînés" nous dit un directeur d'école qui nous récita la pensée de la semaine : "L'école est le foyer absolu de l'enfant. Elle l'éduque, l'encadre, le récompense tout en lui ouvrant la porte à la vie meilleure".



PREMIER	DEUXIEME	TROISIEME	QUATRIEME	TOTAL
08	19	09	36	
17	17	12	46	
20	36	21	87	



A chacune de nos arrivées dans les classes, les enfants se levaient pour nous saluer et nous accueillait en chansons. Venait alors la distribution des fournitures. Au cours de cette semaine, les collectes de fournitures scolaires des 64 gazelles participantes ont permis de remettre à 5 000 élèves le matériel nécessaire pour une année.





Côté sportif, courir 5 étapes dans le sable ou sur la "crème brûlée" (sol sénégalais) , ça se prépare... 2 à 3 entraînements de 10 km par semaine, massage des pieds pour éviter les ampoules... Par contre, impossible en Bretagne de se préparer aux températures qui nous attendaient là-bas. 20° à 25° à 8 heures le matin au départ de la course... Bien m'hydrater tout au long du parcours et me régaler de la beauté des paysages m'ont permis d'apprécier ces étapes au plus haut point...



La rencontre avec les femmes du village a été d'une grande richesse. Ces femmes toujours très belles, ont un courage inouï au quotidien... Et une grande générosité.....



Pascale souhaite remercier tous les donateurs sans qui cette aventure n'aurait pas été possible, les Super U de Matignon et Loudéac, les Garçons Bouchers, l'école de St Potan-Ruca, les nombreux particuliers ainsi que la Mairie de Matignon pour son soutien.

Espace Femmes

Espace Steredenn - 1 route de Dinard à Dinan

☎ 02.96.85.60.01

espacefemmes@steredenn.org - espacefemmes.dinan.aver-blog.com

Ateliers (SUR INSCRIPTION)

Sophrologie	les mardis 7 - 28	14h00 à 15h00
Sophrologie	les jeudis 2 - 30	10h30 à 11h45
Café Tricot	les jeudis 2 - 9 - 16 - 23 - 30	14h00 à 17h00
Yoga	Gpe 1 le vendredi 3 - 17	10h15 à 11h30
	Gpe 2 le vendredi 10 - 24	10h15 à 11h30



EN LIBRE ACCES :

Bibliothèque	les lundis, mardis, jeudis	10h00 à 12h00 et 14h00 à 17h00
Rainbow Café	le vendredi 24	14h00 à 16h30



Places de spectacles
pour les adhérent-e-s
percevant de petits revenus
Renseignez-vous à
la bibliothèque de
l'Espace Femmes !



SOIREE-DEBAT

Mardi 28 avril à 20h00

Projection du documentaire de Catherine Agoff, Jing Wang
Jingping Heo, Arshad Fakir, Farhat Ishtiaq, Jorge Ojeda, Oussoulaya Bourne
Cherl Robin

« *Travailleuses* »
et échange avec le public

Thème :

Travailleuses du textile dans 5 pays du monde

NOS ACCUEILS DE PROXIMITE :

VICTIMES DE VIOLENCES CONJUGALES

Jours et heures d'ouverture

02.96.85.60.02 (ligne directe) - 02.96.85.60.01 (standard)

Accueil de jour pour les femmes victimes de violences au sein du couple
sans rendez-vous les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 10h00 à 16h00

VICTIMES DE VIOLENCES SEXUELLES

Les jeudis de 10h00 à 12h00 - Les vendredis de 14h00 à 16h00

02.96.85.30.84 (ligne directe) - 02.96.85.60.01 (standard)

ACCUEIL L.G.B.T (Lesbiennes, Gays, Bisexuel·le·s, Transsexuel·le·s et leurs proches)

Jours et heures d'ouverture

02.96.85.60.02 (ligne directe) - 02.96.85.60.01 (standard)

LES PERMANENCES DE NOS PARTENAIRES (sur rendez-vous)

A L'ESPACE FEMMES :

CIDFF (Centre d'Information sur les Droits
des Femmes et des Familles)

02.96.78.47.82

Le vendredi 3 - 17 de 14h00 à 17h00

A la Maison Du Département de Dinan :

ADALEA (Violences conjugales)

02.96.68.42.42

2^{ème} et 4^{ème} mardis du mois de 14h00 à 17h00

HORAIRES D'OUVERTURE

Accueil

Lundi, mardi, jeudi, vendredi
De 10h00 à 12h00
Et de 14h00 à 17h00

☎ 02.96.85.60.01

Bibliothèque

Lundi, mardi, jeudi
De 10h00 à 12h00
Et de 14h00 à 17h00

☎ 02.96.85.60.01

Boutique Solidaire

« Des habits et vous »

Lundi, mardi, mercredi, vendredi
De 14h00 à 17h30

jeudi

De 10h00 à 12h00
Et de 14h00 à 17h30

☎ 02.96.85.60.01

Service de repassage

« A toute vapeur »

Du lundi au vendredi
De 8h30 à 18h30

☎ 02.96.85.30.85

Le haras de Matignon

L'origine du dépôt d'étalons à Matignon



Dans la rue du Château d'Eau, au n° 10, une bâtisse et quelques anneaux d'écurie scellés dans le mur d'enceinte rappellent l'existence de la station de monte de Matignon souvent appelée « le haras ».

L'histoire de ce lieu est intimement liée au haras de Lamballe dont il était une antenne.

Sous l'Ancien Régime, des étalons royaux, ancêtres de nos étalons nationaux, étaient stationnés à Lamballe dans la propriété de La Ville Deneu (actuel haras) afin de pourvoir aux besoins des armées. Le dépôt supprimé est rétabli par ordonnance du 12 novembre 1742 afin d'améliorer la race chevaline qui, dans le courant du XIX^e siècle, va être considérée de grande qualité grâce aux efforts conjoints des éleveurs et des inspecteurs des haras qui assurent une surveillance étroite des étalons. Seuls ceux âgés de quatre ans exempts de tares et de maladies héréditaires sont autorisés.

En 1871, Victor de La Moussaye, maire de Matignon, constatant que la race chevaline s'amointrit faute de bons reproducteurs, demande au préfet de rouvrir la station pour la monte de 1872 d'autant que de nombreux fermiers du pays de Matignon élèvent par tradition et avec compétence des chevaux qui pourraient être destinés à la reproduction. Deux espèces sont développées, le postier et le trait breton. Ce dernier, lourd et massif, peut atteindre 900 kilos et est apprécié pour les travaux agricoles tandis que le postier est un cheval plus léger utilisé pour la traction et les transports.

La construction du haras

En 1875, Ange Dubreuil de Pontbriand, Joseph d'Aubert (maire de Saint-Pôtan) et Alfred de La Motte Colas (maire de Pléboulle), grands amateurs de chevaux, soucieux d'améliorer la qualité de l'élevage, s'entendent pour faire construire à leurs frais un bâtiment pour accueillir les chevaux du gouvernement. Ils demandent à la commune de leur céder à titre gratuit les terrains situés « entre les tracés des chemins qui traversent les petits placis de la croix du Vieux Pré » (parcelles situées face à l'ancien magasin Point Vert). Ils s'engagent « à faire arranger et empierrer à leurs frais l'entrée du chemin conduisant de la route de Lamballe à celle de Plancoët et dans sa totalité celui qui conduit du placis à la rue Saint-Jean ».

La station, une fois construite, comprend au rez-de-chaussée une écurie de boxes et à l'étage un logement pour le chef de station et ses seconds. À côté des logements, une remise à foin. Une cour avec hangar de monte est aménagée.

La station fonctionne de mi-février au 1^{er} juillet. Des étalons sont amenés de Lamballe et sont mis à la disposition des éleveurs qui « mènent leurs bêtes au cheval ». La période de fécondité des juments s'étendant de mars à juillet, les éleveurs paient en 1852 la somme de 5 francs pour prix du saut (la saillie).

Les familles des palefreniers venus de Lamballe s'installent à Matignon le temps de la saison de monte et les enfants fréquentent l'école communale.



Le haras devient communal

En 1912, la station a vieilli et a besoin de réparations que la municipalité refuse, les bâtiments ne lui appartenant pas. Menacée de fermeture à la fin du bail le 29 septembre 1915, la station poursuit néanmoins son activité à cause de la Grande Guerre qui nécessite beaucoup de chevaux. En 1929, un arrangement est trouvé avec les propriétaires de l'époque (2/3 à Louis de Chappedelaine et 1/3 à Yves de La Motte Colas). Ils souhaitent céder le haras à la commune, le premier gratuitement, le second moyennant la somme de 8 000 francs. L'accord est passé sur cette base et le concours financier des autres communes demandé. Une dépense de 30 000 francs est prévue comprenant l'achat des bâtiments et leur remise en état. Cinq box sont aménagés. Il est demandé à l'administration des haras une redevance annuelle de 300 francs par boxe et le fûmier est vendu par adjudication.

Entre 1937 et 1939, 260 juments sont saillies à Matignon pour atteindre, en 1952, le chiffre de 340 saillies.

Le haras fonctionne jusque dans les années soixante. Les bâtiments restent propriété de la commune, et sont mis à la disposition des

services techniques municipaux jusqu'au 5 mars 2002, date de leur vente à Coopagri Bretagne pour le prix de 13 699 euros. En 2014 ils ont été cédés à un nouveau propriétaire.

Règine Carrières-Sion

Les Amis du Passé en Pays de Matignon

Pour de plus amples renseignements sur le haras de Matignon, il existe, à l'office du tourisme du pays de Matignon une plaquette qui traite du sujet, vendue 2 euros.



Victime d'un accident ou d'une agression ?

Vous avez été mordu par un chien, blessé dans un accident de la route ou lors d'une agression, vous avez été percuté par un skieur pendant les vacances, vous avez été victime d'un accident médical, vous êtes tombé sur le sol glissant d'un magasin...

Pensez à en informer votre caisse d'assurance maladie et votre médecin traitant !

Pourquoi ? La Cnam va prendre contact avec le responsable de l'accident et sa compagnie d'assurance pour se faire rembourser des frais engagés pour vous soigner. Cela ne changera rien pour vous, vous serez remboursé comme d'habitude

En quoi est-ce important ? En informant votre CPAM, vous faites un geste simple, utile et citoyen pour éviter à notre système de santé de supporter des frais qui ne lui incombent pas. C'est aussi cela être un assuré responsable et solidaire !

Comment déclarer un accident ?

Par courrier à : CPAM 22024 Saint-Brieuc cedex 1 Par téléphone au 36 46

Sur ameli.fr, rubrique Votre caisse / Je suis blessé par un tiers

Dépistage du cancer du col de l'utérus

Vous avez entre 25 et 65 ans ? Agissez contre le cancer du col de l'utérus en réalisant un frottis tous les 3 ans.

1 000 décès par an

Ce cancer est la cause de plus de 1 000 décès par an en France et environ 3 000 nouveaux cas sont détectés chaque année (données 2012).

Un dépistage régulier permet de réduire l'incidence de ce cancer de plus de 90 %.

Un frottis tous les trois ans

Le frottis de dépistage est recommandé aux femmes à partir de 25 ans. Les deux premiers frottis doivent être réalisés à un an d'intervalle. Ensuite, un frottis est indispensable tous les 3 ans jusqu'à 65 ans.

Ils nous ont quittés...

7 février Juliette NEVOT née Legrand, 90 ans, domiciliée 11 rue Ledan

22 février Lucien LE BARBIER, 78 ans, domicilié 11 rue Ledan

24 février Yves PENHART, 87 ans, domicilié Groseil

10 mars Francine BRIEND née Pierre, 86 ans, domiciliée 11 rue Ledan

12 mars Madeleine GIRBAU née Lefolle, 87 ans, domiciliée 6 place Ville-Réhen

12 mars Francine DUBOIS née Ollivier, 89 ans, domiciliée 11 rue Ledan

15 mars Augustine TROTEL née Guguen, 95 ans, domiciliée 11 rue Ledan

Bienvenue à...

22 janvier Naïm OILI dont les parents sont domiciliés 14 allée du Clos de Luce

10 février Nathan DAOUDAL dont les parents sont domiciliés 4 place Colombière

Nouveaux commerçants Bienvenue à :

Sablère Emeraude Matériaux

Situé 1 Parc d'activité du Chemin Vert, Germain Cocheri vous propose un dépôt de sable, empièvements, graviers, roches, galets et paillages.

L'Atelier Matignon

À l'initiative de Florence Francillon, peintre et sculpteur, et de Jacky Blondel, aquarelliste, cet atelier, à la fois lieu d'exposition et de création, a ouvert ses portes 4 place du Général de Gaulle.

Marin'ongles

Spécialiste de la beauté des mains et des pieds, Marine Lemessager propose ses services soit en salon au 14 rue Saint-Jean ou à domicile. Elle propose aussi diverses prestations synonymes de beauté, comme maquillage et extension de cils.

Pôle pêche Matignon

Francis Gautier, spécialiste, a ouvert un nouvel espace commercial, route de Saint-Cast (près du cabinet médical) entièrement dédié à la pêche et au kayak. La nouvelle enseigne comporte aussi un département kayak, baptisé Kayak Armor, avec démonstrations en mer.

Sea rods lures fishing

L'artisan, Jean-Michel Fenou, vient d'ouvrir son atelier au Pôle pêche de Matignon, route de Saint-Cast. Il propose une fabrication haut de gamme de cannes à pêche pour les plus exigeants, tant pour la pêche en mer qu'en eau douce.

Le 26 avril 2015: Bourse d'échange de plantes sous les halles de Matignon

C'est à la veille de la Sainte Catherine, le 22 Novembre 2014 que les jardiniers du Pays de Matignon se sont retrouvés pour un échange de plantes sous les halles de Matignon : graines, vivaces, arbres et arbustes, fruitiers...

Ce deuxième marché d'échange a confirmé celui d'avril 2014 : les jardiniers étaient au rendez-vous, preuve de l'envie d'échanger leurs connaissances et trésors du jardin.

L'amicale des jardiniers du Pays de Matignon est à l'initiative de ce marché d'échange ouvert à tous. Cette amicale regroupe des jardiniers souhaitant partager leur passion et parfaire leurs connaissances, dans le plus grand respect de l'environnement.

Le dernier forum des associations, organisé conjointement par les municipalités de Matignon et de Saint-Cast-le Guildo a

permis à l'amicale de rayonner davantage, notamment sur St-Cast, donnant un nouvel élan à cette jeune association. "Pour nous, c'est l'échange et la convivialité qui priment ! Aucune adhésion financière n'est demandée, seule la passion du jardin au naturel est requise pour participer. Dans un jardin, il y a tant de choses à découvrir et à créer quand l'envie est là !"

La prochaine bourse aux plantes est prévue le dernier week-end d'avril 2015 : les annuelles y seront à l'honneur, ainsi que les cultures potagères : à vos semis!

Contacts : Pascal Ligier - p.ligier22@laposte.net
Nicolas Crinon - nicolas.crinon@orange.fr

DIMANCHE 26 AVRIL 2015

DE 10H à 12H

BOURSE D'ECHANGE DE PLANTES

(plants de légumes, vivaces, fleurs, graines, arbre, arbuste, outils)

Parking rue Saint-Germain à MATIGNON

Devant l'école maternelle



**EMPLACEMENT GRATUIT
SANS RESERVATION
(ventes non autorisées)**



IMPORTANT : Le déballage sous les Halles ne sera possible qu'en protégeant le dallage (bache, film plastique)

CONTACT

p.ligier22@laposte.net et 02 96 41 17 11

Agenda

Samedi 11 avril

- à 13h30, au terrain des sports, Finales départementales des jeunes de l'école de rugby.

Dimanche 12 avril

- Couscous du Club de l'Amitié
- Fresnaye Trail (voir affiche)

Dimanche 26 avril,

- de 10h à 12h, Bourse d'échange de plantes rue Saint-Germain, sur le parking devant l'école maternelle (voir affiche).
- Assemblée générale départementale des Officiers Mariniers à la salle des fêtes
- à 18h, commémoration de la journée des déportés

samedi 2 mai à 20h30

Concert des Chœurs d'Émeraude et du Chœur Les Vents de la Mer de l'Armor Plage à l'église de Matignon.
Entrée 6€, gratuit moins de 15ans.

Vendredi 8 mai

- commémoration de l'armistice de la seconde guerre mondiale
- de 7h30 à 18h30, vide-greniers organisé

par le Racing Club de Rugby à la salle des fêtes et Place Gouyon. Entrée gratuite. Possibilité de restauration sur place. Renseignements et réservation des emplacements : Jean Ballan au 06 07 34 10 17 ou par mail : jeanballan@yahoo.fr

Du dimanche 10 au dimanche 17 mai

- à la maison "François Mitterrand", exposition de Sculptures et de Peintures de Anne-Marie Marsaudon

Dimanche 17 mai

- Vide-grenier devant la résidence "Germaine Ledan", organisé par les Amis de Marthe.

Du mardi 19 au mardi 26 mai

- de 16h30 à 18h, Exposition pour fêter le centenaire de la Ligue de l'Enseignement dans le hall de l'école Albert Jacquart. Vous pourrez admirer le portrait de 12 personnes oeuvrant ou ayant oeuvrées au sein de la Fédération des Oeuvres Laïques.

Vendredi 22 mai

- Courses semi-nocturnes dans le centre, organisées par le Comité d'Organisation

des Courses Matignonaises

Dimanche 24 mai

- de 14h à 18h, Journée des espaces sensibles au Moulin de la Mer à Matignon. Animations gratuites sur le thème de l'eau au Moulin de la Mer. Accueil aux ruines du moulin.

Au programme :

- 2 balades accompagnées, la 1^{ère} à 14h30 vers Port St-Jean (1h environ), la 2^e à 16h vers la pointe St-Efficace avec Martine Soulabaille
- plus bas, à 15h, 16h et 17h, Maurice Coupé vous contera en français et en gallo les légendes rattachées au lieu
- Sous les tamaris, Maurice André vous proposera "l'eau dans l'art" ou comment un artiste explique l'aquarelle de 14h30 à 18h
- Yannick Bellanger de la maison de la pêche vous proposera de découvrir les petites bêtes du ruisseau

Dimanche 29 mai

- de 9h à 18h, Vide-greniers à l'espace des halles organisé par l'Office du Tourisme du Pays de Matignon

LES AMIS DU PASSE EN PAYS DE MATIGNON

Pour son exposition « Vieux outils Vieux métiers en Pays de Matignon », l'association recherche des outils et ustensiles anciens. Cette exposition se déroulera du 9 au 19 août. L'entrée sera gratuite.

CHANGEMENT D'HORAIRES A LA TRESORERIE DE MATIGNON

A partir de mercredi 1^{er} avril 2015, les horaires d'ouverture au public de la Trésorerie de Matignon changent.

Les nouveaux horaires sont les suivants:

Lundi, mardi et jeudi : 9h - 12h et 13h30 - 16h

Mercredi et vendredi: 9h - 12h

CONCILIATEUR DE JUSTICE

Monsieur VINCENT reçoit sur rendez-vous le 1^{er} et le 3^e jeudi du mois de 14h00 à 17h00 à la Mairie. Tél. 02.96.41.24.40. Le recours à un conciliateur de Justice est gratuit.

Horaires d'ouverture de la mairie : Du lundi au vendredi : de 9h à 12h30 et de 14h à 17h (sauf le vendredi à 16h30)

Tél. 02 96 41 24 40 – Site : www.mairie-matignon.fr

Horaires du service des passeports biométriques uniquement sur rendez-vous :
lundi, mardi et jeudi, de 14h à 16h30; vendredi, de 14h à 16h, et mercredi, de 9h à 12h.

Le prochain bulletin sera distribué fin mai 2015 ; nous vous remercions de nous faire part de vos articles, annonces et photos avant le 15 avril 2015 par mail à l'adresse jocelyne.gicquel.matignon@wanadoo.fr ou sur papier libre directement à la Mairie.

Gouren

rencontre et découverte

La deuxième rencontre des poussins a eu lieu le 8 février à Saint-Briec.

Angéline, Léonard et Evan ont pu pratiquer trois sortes de lutte : le GOUREN, le BACK-HOLD (lutte d'épaule écossaise) et LUCHA LEONESA (lutte ceinture espagnole).

Chacun a rencontré des lutteurs provenant de divers skol du département, au cours de dix combats mixtes alliant conviction et respect de l'autre.

Les championnats internationaux de BACK-HOLD ont eu lieu le 28 février à Quimper. A cette occasion, le comité 22 a accueilli des lutteurs polonais.

Les internationaux de back-hold ont vu s'affronter 192 lutteurs de divers pays et permis une fois de plus de prouver l'engouement pour ce sport.

A cet effet le Skol Bro Matignon permet à tous de venir pratiquer les différentes luttes tous les samedis matin à la salle des combats située près du camping.

> Contact : Cédric Durand - 06.29.16.86.67



OFFICE DE TOURISME
du Pays de Matignon
Pléboullé, Ruca, Saint-Denoual, Saint-Pôtan & Matignon

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 27 JANVIER 2015



L'assemblée générale de l'office de tourisme a permis aux adhérents et amis de l'office de tourisme de se retrouver pour faire le point sur le bilan de l'année passée et d'évoquer les projets pour 2015.

En 2014, nous avons reçu à l'accueil 14.750 visiteurs. Notre clientèle a été composée de 80 % de Français et 20 % d'étrangers. Parmi ces derniers, les Britanniques sont les plus nombreux (36 %), suivis par les Hollandais (21 %). En plus de nos visiteurs « réels », nous avons eu aussi des visiteurs « virtuels » sur notre site internet (50.495 contacts).

Fin 2014, nous avons signé une nouvelle convention d'entente pour les trois ans à venir avec les cinq communes qui nous financent (Matignon, Pléboullé, Ruca, Saint-Denoual et Saint-Pôtan), ce qui permet d'assurer un fonctionnement à l'office de tourisme. Nous avons également préparé une série d'animations pour l'année, ouvertes à tous, sur toutes ces communes :

- à Saint-Pôtan, le vendredi 3 avril, « Une chouette nuit ! », soirée conférence suivie d'une sortie d'écoute des oiseaux nocturnes, en partenariat avec l'association Vivarmor ;
- à Ruca, le samedi 16 mai, la « nuit des musées » ;

- à Matignon, le dimanche 24 mai, la journée des espaces sensibles avec le Conseil général dans la vallée du Moulin-de-la-Mer ainsi qu'un vide-grenier brocante en centre bourg ;
- à Saint-Denoual, le dimanche 7 juin, l'inauguration d'une nouvelle boucle vélo ;
- à Matignon, le dimanche 21 juin, la journée de patrimoine de pays sur le thème du Moyen-Age, en partenariat avec les Amis du passé en Pays de Matignon ;
- à St-Pôtan, les mercredis 22 et 29 juillet, mercredis 5 et 12 août, des animations « je pêche mon 1er poisson »,
- à Matignon, le lundi 10 août, une « découverte de la flore et de la faune » ;
- en décembre, à Ruca, un « tea-time » avec les résidents britanniques du secteur.

Et bien sûr, la reconduction des animations habituelles : de juin à septembre, des randonnées VTT tous les mercredis ; en juillet et août, tous les mardis, des promenades accompagnées ; ainsi que de l'initiation aux danses bretonnes et à la broderie bretonne au cours de l'été.

Pour conclure, l'importance du poids du tourisme sur le secteur a été rappelée : deuxième activité économique après l'agro-alimentaire, 7 500 emplois directs en Côtes-d'Armor et, suivant les chiffres officiels du Comité départemental du tourisme, des retombées financières touristiques dépassant les 48 millions d'euros en une seule année sur la communauté de communes du Pays de Matignon. La présidente a conclu : « Je pense qu'il faut que nous gardions ces données en mémoire pour nous rappeler, si nécessaire, que nous avons tous besoin du tourisme et qu'il faut tout faire pour le développer ».

Fresnaye TRAIL

12 AVRIL 2015 - MATIGNON (22)



9 KM 15 KM 30 KM

2 VOYAGES MARATHONS à GAGNER



FLORENCE



LISBONNE

INSCRIPTIONS [YANOO .NET](http://YANOO.NET) ou 06 32 70 43 53